



# 東京都とパリ市による共同宣言



東京都知事小池百合子とパリ市長アンヌ・イダルゴは、ここ東京において、東京 2020 オリンピックからパリ 2024 オリンピックへとオリンピック旗を引き継ぐこの機会に、1982 年の友好協定以来、両首都の間で結ばれてきた感謝と友情の絆を確認した。

コロナ禍からの復興にあたり、気候変動対策に加えて、多様性が尊重され、持続可能な社会を実現する「サステナブル・リカバリー」を進めるためには、都市間の協力と連帯が不可欠である。そこで、両者は、東京 2020 大会及びパリ 2024 大会の開催都市として、交流・協力を更に強化していくことを表明し、東京都とパリ市との間での協力分野を、下記のとおり明確にすることを決定した。

## 1 スポーツ

東京都とパリ市は、東京 2020 大会及びパリ 2024 大会等の主要なスポーツイベントの成功により、両都市の市民とその地域に強固なレガシーがもたらされるよう、更なる協力と専門知識の共有を望む。これにより、両者は市民にスポーツの魅力を広めるとともに、障害のある人を含む全ての市民がスポーツに慣れ親しめるよう努力する。

## 2 環境

両都市は、“Time to Act”（今こそ行動する時）の認識のもと、持続可能でレジリエントな脱炭素社会を構築するためにさらに協力することを望む。両都市は革新的な移動手段やサーキュラーエコノミー、大気の質、水管理等の分野で、引き続き、経験や専門知識、ベストプラクティスを共有する。

## 3 文化

両都市は、国際的な文化都市としての地位を一層強化するため、そして、対話と相互理解を促進するために、文化の多様性と豊かさを示す芸術文化プログラムを共に実施していく。両都市は、有形・無形の文化遺産の保存と価値の付与のため、強固な協力を継続していく。

## 4 観光

両都市は、それぞれが持つ観光の魅力を世界に発信するため、相互観光プロモーション等の実施により、観光分野における相互の交流を促進する。

## 5 工芸・デザイン

両都市は、会議、ワークショップ、共同制作により、それぞれの都市を拠点とする職人・デザイナー一間の交流を促進するとともに、文化の豊かさと創造的で革新的な芸術産業に焦点を当てた共同プロジェクトを開発することを約束する。

東京都とパリ市は、上記のすべての分野で緊密に協力することに同意し、友情と信頼の精神のもと、継続的かつ定期的な対話を行っていく。

これらの交流・協力の着実な推進につき、両都市はそれぞれ東京都政策企画局外務部とパリ市国際関係部を責任部署とする。

この宣言は、日本語とフランス語で複製され、2021 年 8 月 7 日に東京で署名された。

東京都知事  
小池 百合子

パリ市長  
アンヌ・イダルゴ



# Déclaration conjointe entre Paris et Tokyo



À l'occasion de la remise du drapeau olympique des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 à Paris 2024, Anne HIDALGO, Maire de Paris, et KOIKE Yuriko, Gouverneure de Tokyo, expriment, ici à Tokyo, leur volonté de consolider les liens d'appréciation et d'amitié qui unissent les deux capitales depuis la signature du Pacte d'Amitié de 1982.

La coopération et la solidarité entre les villes sont cruciales pour parvenir à une relance durable après la crise du COVID-19, à la fois en réalisant une société durable qui respecte la diversité, et en luttant contre l'urgence climatique. À ce titre, Paris et Tokyo réaffirment leur détermination à promouvoir davantage les échanges et la coopération en tant que villes hôtes pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 et Paris 2024. Il est également décidé de clarifier les domaines de coopération entre Paris et Tokyo, comme suit :

## 1. Le Sport

Paris et Tokyo s'engagent à poursuivre leurs efforts de coopération et leurs échanges d'expertise afin que l'accueil de grands événements sportifs tels que les JOP de Tokyo 2020 et Paris 2024 laisse un héritage fort pour leur population et territoire respectifs. À travers ces efforts conjoints, les deux villes souhaitent ainsi promouvoir le sport auprès de leurs citoyens, et rendre la pratique sportive accessible à toutes et tous, y compris les personnes en situation de handicap.

## 2. L'Environnement

Reconnaissant qu'il est « temps d'agir », les deux villes conviennent de renforcer leur coopération pour construire des sociétés décarbonées, durables et résilientes. Elles s'engagent à poursuivre leur partage d'expérience, d'expertise et de bonnes pratiques dans des domaines tels que les mobilités innovantes, l'économie circulaire, la qualité de l'air et la gestion de l'eau.

## 3. La Culture

Pour affirmer davantage leur position de capitales mondiales de la culture, favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle, les deux villes s'engagent à mettre en œuvre des programmes culturels et artistiques qui valorisent leurs diversités et leurs richesses culturelles. Elles maintiendront notamment une coopération étroite pour la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine culturel matériel et immatériel.

## 4. Le Tourisme

Paris et Tokyo promouvoir conjointement leur offre touristique respective, notamment par des campagnes de promotion communes.

## 5. L'artisanat et le design

Les deux villes s'engagent à favoriser les échanges entre artisans et designers implantés sur leur territoire via des rencontres, ateliers, et des projets de production conjoints. Elles porteront également des projets communs qui feront rayonner leur richesse culturelle et leurs industries artistiques créatives et innovantes.

Paris et Tokyo conviennent ainsi de coopérer activement dans tous les domaines précités, et de maintenir pour cela un dialogue constant, dans un esprit d'amitié et de confiance mutuelles.

Dans cette perspective, elles assignent respectivement à la Délégation Générale aux Relations Internationales de la Ville de Paris et à la Division des Affaires Internationales du Gouvernement Métropolitain de Tokyo, la responsabilité de la mise en œuvre concrète de ces projets, à travers la réalisation régulière de tels programmes d'échanges et de coopération.

Fait à Tokyo le 7 août 2021 en double exemplaire, en langues française et japonaise.

Anne HIDALGO  
Maire de Paris

KOIKE Yuriko  
Gouverneure de Tokyo